

Téléchargez gratuitement
l'application **Recycle!**
pour tout connaître sur
les collectes des déchets.



inbw

Fostplus

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	10-24	7-21	7-21	4-18	2-16	1(sa)-13-27	11-25	8-22	5-19	3-17-31	14-28	12-26
Papiers-cartons	3-31	28	28	25	23	20	18	17(sa)	12	10	7	5
Ordures ménagères	Chaque semaine en fonction des zones décrites au verso (le lendemain si jour férié)											
Encombrants	Enlèvement à la demande (voir au verso)											

Pour de plus amples renseignements sur les collectes de déchets, voir au verso.

Remarques importantes :

- Les collectes commencent **dès 6 h du matin**.
Prière de sortir vos déchets la veille **à partir de 20 h**.
- Poids maximum des sacs poubelles conformes: 15 kg.
- Placez-les à **un endroit bien visible** pour les collecteurs.
- **S'ils n'ont pas été collectés**, contactez in BW (votre intercommunale de gestion des déchets) au plus tard le lendemain. Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.
- En cas de travaux, placez vos déchets à **un endroit accessible**.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Un problème concernant les collectes de déchets ou les bulles à verre?
Contactez in BW (votre intercommunale de gestion des déchets)

0800 49 057
valmat@inbw.be



**Grand Nettoyage de Printemps
les 29, 30 et 31 mars 2019**

Regroupez-vous avec vos voisins pour nettoyer votre quartier ou participez au nettoyage organisé par la Ville. Plus d'infos sur www.walloniepluspropre.be ou olln.be > déchets



Horaire et adresses des recyparcs les plus proches*

Chemin de Vieusart 3, 1325 Chaumont-Gistoux, T 010 86 08 52
Rue du Werchai, 1490 Court-St-Étienne, T 010 61 83 43
Colline du Glain 33, 1330 Rixensart (Genval), T 02 654 12 26

Nouvel horaire à partir du 1^{er} janvier 2019

- **Horaire unique pour toute l'année:**
du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 15, le samedi de 9 h 30 à 17 h 15.
- **Jours de fermeture:** les dimanches et les jours fériés légaux.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois !

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, emballages PMC, films d'emballages et plastiques durs (dans certains recyparcs), bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent, encombrants, déchets verts, inertes, métaux, piles, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huiles de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres, verres plats et pots de fleurs.

Pour plus d'informations: www.inbw.be

*Tous les recyparcs gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.

Visez juste avec le guide de tri des emballages >>>



PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

P Bouteilles et flacons en Plastique

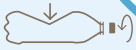
M Emballages Métalliques

C Cartons à boissons

Collecte en porte-à-porte*

Remarques :

- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC.
- Pas d'emballage d'une contenance supérieure à 8L.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC.



Uniquement bouteilles et flacons en plastique et donc aucun autre emballage ou objet en plastique

Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques



Évitez les erreurs les plus fréquentes

Sont à déposer au recyparc :

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex. : déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes).
- Les emballages de pesticides (insecticides, herbicides, anti-mousses, raticides...), d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis.
- Les films d'emballages en plastique tels que les sacs, les films entourant les bouteilles et les rouleaux de papiers essuie-tout, ...
- Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :



- Les pots de fleurs.



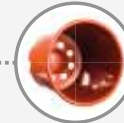
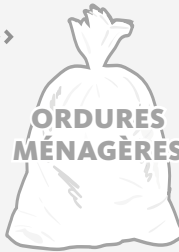
Les barquettes et les ravers en plastique



La frigolite, les papiers aluminium et cellophane



Tous les autres emballages et objets en plastique



Le gobelet en plastique

Le pot de yaourt

Les papiers et cartons sales

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

À déposer dans les bulles*



Verre coloré

Verre incolore



Remarques

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre ! Les dépôts sauvages sont passibles de sanctions.

Évitez les erreurs les plus fréquentes



Les verres résistant aux hautes températures



La porcelaine, la céramique et la terre cuite



Le verre plat tel que vitres et miroirs, l'opaline et le cristal



Les ampoules économiques et les tubes néon



Remarque : Les ampoules à filament, halogènes et les verres à boisson cassés sont à jeter bien emballés dans vos déchets résiduels.



Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte*
Caisses en cartons/piles de papier ficelées ou conteneur réservé uniquement aux papiers-cartons**



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes



Remarques

- Maximum 1 m³.
- Enlevez le film en plastique des publications.
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées de max. 15 kg ou dans votre conteneur 240 L pour papiers-cartons.

Évitez les erreurs les plus fréquentes



Les papiers et cartons sales



Les photos



Le papier peint



Le papier aluminium



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

*ou via le recyparc ** Facultatif. Plus d'infos: valmat@inbw.be

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas!

Stop aux déchets ménagers dans les poubelles publiques!

Les poubelles publiques servent au dépôt des menus déchets des usagers de la voie publique et des endroits accessibles au public. Pas question d'y déposer ses déchets ménagers!!!

Les déchets ménagers (sacs jaunes et sacs biodégradables)

Calendrier de collecte des déchets ménagers dans les quartiers :

Lundi : Limelette et quartier de Pinchart

Mardi : Mousty, Vieux Bruyères, zoning de LLN, Vieusart et la Baraque

Mercredi : Bruyères, Biéreau, Lauzelle, Blocry et Hocaille, boulevard de Lauzelle

Jeudi : Céroux, Petit-Ry, zone du marché d'Ottignies

Vendredi : Ottignies centre, Tiernat, La Croix, Bauloy, avenue et boulevard de Lauzelle

En cas de jours fériés

Mardi 01/01/2019 : Mercredi 02/01/2019

Lundi 22/04 : Mardi 23/04

Mercredi 01/05 : Jeudi 2/05

Jeudi 30/05 : Vendredi 31/05

Lundi 10/06 : Mardi 11/06

Jeudi 15/08 : Vendredi 16/08

Lundi 11/11 : Mardi 12/11

Mercredi 25/12 : Jeudi 26/12

Les sacs doivent être sortis la veille du jour de la collecte après 20 heures ou le jour de la collecte avant 6 h.
Les sacs devront être fermés et ceux à déchets ménagers ne pourront pas peser plus de 15 kg.
Afin d'éviter l'ouverture des sacs par des animaux, veillez à emballer correctement les déchets odorants, par exemple dans un sac de réemploi et/ou déposez-les dans une poubelle en dur bien visible en bordure du domaine public.



Les sacs biodégradables : une bonne alternative pour alléger votre sac jaune

Tout ce qui se décompose peut être déposé dans les sacs biodégradables collectés dans le même camion (bi-compartmenté) une fois par semaine. Ces sacs sont en vente au prix de 3,00 euros le rouleau de 10 sacs, une économie pour l'environnement et votre portefeuille.

Toutes les informations sur <http://www.oln.be/fr/mon-environnement/gestion-des-dechets/dechets-organiques.html>

Des vêtements et chaussures trop petits ?

Si vous avez des vêtements propres en bon état que vous ne souhaitez plus mettre, pensez à les déposer dans les bulles à vêtements.

Vous trouverez des cabines de collecte « Terre », « Oxfam » ou « Les Petits Riens » à côté des bulles à verre, aux endroits suivants :

- **Ottignies** : avenue de la Résistance et rue du Bois Papa.
- **Limelette** : place de l'Aubépine et avenue Lambermont.
- **Céroux-Mousty** : rue de la Station, avenue des Hirondelles, arrière de la place Communale et rue du Cimetière.
- **Louvain-la-Neuve** : place Verte, place Polyvalente, avenue des 4 Bonniers et Voie Cardijn.

Vous pouvez également déposer vos vêtements, couvertures, linges de maison, chaussures... à : 1) la Vestiboutique de la Croix-Rouge, rue de Franquénies, 3 à Mousty. 2) La Maison Maternelle, (chaussée de La Croix, 34 à Ottignies). Elle est particulièrement intéressée par les vêtements d'enfants. 3) Apides, Rampe des Ardennais 18 à Louvain-la-Neuve, qui accueille aussi vos dons pour leur redonner une seconde vie.

La Donnerie, une solution contre le gaspillage

La Donnerie : une liste de diffusion par courriel où les membres peuvent offrir ou demander des objets aux autres membres. Ses objectifs : lutter contre le gaspillage et la surconsommation, pratiquer la solidarité et la simplicité et créer des liens entre les habitants.

<https://luna.agora.eu.org/listes/cgi-bin/mailman/listinfo/donnerie>

La Ressourcerie Restor : une seconde vie pour toute une série d'objets

Si vous avez des encombrants dont au minimum 25% d'objets en bon état, la Ressourcerie peut venir chercher vos objets à domicile (max 3 m³).

Ce service est gratuit (sauf si vous avez besoin de main-d'œuvre pour une intervention à l'étage ou le démontage). Prenez rendez-vous au 067 68 55 10 ou visitez le site internet www.restor.be.

Les objets réutilisables peuvent également être déposés gratuitement par vos soins, sur rendez-vous, rue de Glabais 14 à Genappe entre 10 h et 18 h du mercredi au samedi. L'occasion aussi de trouver quelques objets particuliers à acheter !

Pour vos déchets encombrants (non réutilisables)

NOUVEAU! Paiement par Bancontact.

Si vos déchets sont non réutilisables, vous pouvez prendre RDV auprès d'in BW (votre intercommunale de gestion des déchets): **0800/49 057**. Vous payez 5,00 €/m³ (max 3 m³ par enlèvement) et la Ville prend en charge le surplus. Des informations et la liste des déchets acceptés se trouvent sur le site <http://www.inbw.be/valo-guide-enc.htm>.

Les déchets devront être triés et sortis pour l'heure fixée. Il est demandé de les sortir à un endroit facilement accessible tel que l'enlèvement puisse se dérouler en toute sécurité. Sortez vos déchets le jour même afin d'éviter tout dépôt sauvage. Les habitants devront être présents lors de l'enlèvement afin d'effectuer le paiement de préférence par Bancontact et de signer un bon d'enlèvement. Si un objet pèse plus de 25 kg et que vous ne pouvez aider notre agent à le porter, signalez-le lors de la prise de rendez-vous.

En cas d'absence, de non-paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera effectué!

Collecte des branchages

Deux collectes de branchages sont organisées chaque année: elles sont annoncées dans le bulletin communal de mars/avril et de septembre/octobre.

Le recyparc le plus proche

Vous habitez:

Ottignies, Céroux et Mousty	→ Parc de Court-St-Étienne	Environ 3 km
Louvain-la-Neuve	→ Parc de Chaumont/Ottignies	Environ 5 km
Limelette/Fond de Bondry	→ Parcs de Wavre, Rixensart ou Court-St-Étienne	Environ 8 km
Limelette/Rofessart	→ Parc de Rixensart	Environ 4 km

Les points de distribution des sacs poubelles (jaunes, biodégradables et bleus)

AD Delhaize	Avenue de la Gare, 14	1300	Limal	010/42 03 03
Colruyt	Centre commercial du Douaire	1340	Ottignies - LLN	010/41 79 30
Delhaize	Centre commercial du Douaire	1340	Ottignies - LLN	010/40 15 69
Delhaize LLN	Centre commercial de l'Esplanade	1348	Ottignies - LLN	010/45 86 57
	Place de l'Accueil, 10 bte 49			
Di	Centre commercial du Douaire	1340	Ottignies - LLN	010/41 13 00
Intermarché	Avenue Albert 1 ^{er} , 59	1342	Ottignies - LLN	010/41 70 60
Intermarché	Place Baudouin 1 ^{er} , 12	1490	Court-Saint-Étienne	010/61 87 67
Garage Hermand	Avenue des Combattants, 117	1340	Ottignies - LLN	010/41 34 32
Station Q8	Boulevard Baudouin	1348	Ottignies - LLN	010/45 60 39
JMB Food	Avenue Provinciale, 127	1341	Ottignies - LLN	010/61 52 52
Le Ripin (Clair Soleil)	Avenue de la Résistance, 26	1340	Ottignies - LLN	010/40 29 99
Librairie de l'Europe	Avenue Albert 1 ^{er} , 1	1342	Ottignies - LLN	010/40 20 05
Station Lukoil	Avenue Provinciale, 90	1341	Ottignies - LLN	010/61 32 62
Fidantzia 64	Place des Wallons, 26A	1348	Ottignies - LLN	010/22 45 00
sprl Louvalim (Spar)	Rue Charlemagne, 7	1348	Ottignies - LLN	010/86 03 94
Colruyt	Grand-Route, 89	1435	Corbais	010/65 88 92
Colruyt	Avenue des Princes, 45	1300	Wavre	010/22 68 40

Trop de pub ? Demandez votre autocollant: « stop pub » à l'administration communale

Vos déchets n'ont pas été collectés ?

Si vous avez respecté les consignes et que vos ordures ménagères n'ont pas été collectées, contactez la ville au plus tard le lendemain du jour de la collecte: **environnement@olln.be**

Pour tout autre renseignement sur les déchets ménagers, spéciaux, encombrants...
Veuillez contacter le service Environnement T 010 43 62 50 ou environnement@olln.be
Ou via le site de la ville www.olln.be